

TIARET

Une caravane de sensibilisation contre les intoxications alimentaires

Dans le cadre de son programme d'action «spécial été 2008», la Direction de la concurrence et des prix (DCP) de la wilaya de Tيارت compte lancer, du 9 au 16 juillet prochains une caravane de prévention et de sensibilisation contre les intoxications alimentaires, très répandues durant la période estivale à en juger par le nombre de cas enregistrés chaque année et les personnes admises aux différentes structures sanitaires de la wilaya.

Cette caravane, à laquelle prendront part plusieurs partenaires comme l'Association pour la protection du consommateur, l'UGCAA, le BHC et les Scouts musulmans, se base essentiellement sur la communication.

Les organisateurs auront donc à sillonner par bus des chefs-lieux de daïra à l'effet de s'entretenir avec les citoyens sur tout ce qui a trait à la consommation de produits alimentaires en insistant particulièrement sur le respect de la date de péremption mentionnée sur l'emballage.

«Notre intervention s'inscrit dans une optique d'orienter et de conseiller le consommateur à être vigilant en cette saison connue pour la recrudescence des cas d'intoxication», a tenu à préciser un employé de la DCP avant d'ajouter que «le consommateur doit tenir compte de la date de péremption, s'assurer des conditions de conservation des produits périssables comme les glaces, le lait et ses dérivés, les gâteaux, la viande hachée...».

Parallèlement, des prospectus et des dépliants contenant toutes les informations nécessaires pour la protection du consommateur contre les intoxications seront distribués aux citoyens, devait nous dire le même intervenant.

Toujours dans le même ordre d'idées, des portes ouvertes sur les missions de la DCP seront organisées aux galeries du centre-ville ainsi qu'au niveau des deux inspections de la DCP à Frennda et à Ksar Chellala.

Le public aura droit à des démonstrations sur place lui permettant d'éviter la consommation de produits douteux. Saisissant l'opportunité, la Direction de la concurrence et des prix de la wilaya de Tيارت compte décerner un prix au meilleur commerçant, selon des critères établis par une commission, dont le respect des règles d'hygiène. Cela dit, les bienfaits de cette initiative ne sont pas à écarter, mais l'impact en serait beaucoup plus important si les opérations de contrôle arrivent à suivre.

Souvent, les descentes inopinées des agents de la DCP sont sanctionnées par des P-V et parfois même par des propositions de fermeture à l'encontre des commerçants contrevenants, mais très souvent, l'application des décisions fait défaut. Ceci devrait par conséquent inciter les pouvoirs publics locaux à user de plus de rigueur pour mettre fin à ces pratiques qualifiées de malsaines, tant elles constituent un danger pour la santé publique.

Mourad Benameur

CLÔTURE DE LA DEUXIÈME ÉDITION DU FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM ARABE D'ORAN

La Syrie obtient l'Ahaggar d'or

Jeudi soir, la deuxième édition du Festival international a pris fin au théâtre de verdure Hasni-Chakroune, en récompensant les participants à cette édition par des prix et des distinctions. Le grand prix de l'Ahaggar d'or est revenu au long métrage Hors champs du réalisateur syrien Abdelatif Abdelhamid.

Amel B. - Oran (Le Soir) - Pour cette deuxième édition, le seul maître de cérémonie a été Hamraoui Habib-Chawki qui n'a pas pu «convaincre» la ministre de la Culture d'être présente. Ainsi, en dehors des autorités locales, il n'y avait que HHC qui s'est «autoproclamé» manager et seul représentant de la tutelle de la Culture.

Ainsi, après une semaine de projections cinématographique qui ont débuté le 26 juin et pris fin jeudi dernier, la clôture de la deuxième édition du Festival international du film arabe a drainé un très grand nombre d'invités et autres citoyens, dont la plus grande majorité est restée debout tout au long de la cérémonie. Malgré les excuses de Hamraoui Habib-Chawki, le public oranais n'a pas apprécié de rester plus de cinq heures debout. Leur seul réconfort fut la présence du King Khaled qui a su donner du dynamisme au public.

Le dispositif sécuritaire mis en place durant cette soirée de clôture est impressionnant. «C'est tout à fait normal, nous réplique un des représentants de la sécurité, vu la présence de toutes ces grandes stars du cinéma arabe. Rien n'est laissé au hasard, il faut que tout se passe très bien jusqu'à leur départ.»

La soirée a débuté vers 22 h après une longue attente du

public et des invités. L'animatrice de la cérémonie a invité les jurys des longs et courts métrages à monter sur scène où chacun des présidents a exprimé sa joie et sa satisfaction. Ainsi, Abdelatif Ben Amar, président du jury du court métrage, dira : «Tous les films que nous avons vu sont réussis, toutefois, nous n'avons le droit de remettre qu'un seul grand prix. Nous félicitons les représentants des 14 courts métrages entrant dans le cadre de cette compétition.» Pour sa part, Doreid Laham, président du jury du long métrage, dira : «Comme c'est le cas lors de l'élection de miss beauté, toutes sont belles et le choix est très difficile. Telle a été l'impression que nous avons eu en regardant les douze longs métrages, le choix n'était pas si évident.»

Avant l'annonce des résultats tant attendus, un hommage a été rendu à l'acteur Ahmad Zaki pour sa prestation dans le film égyptien projeté hors compétition *Tabakh errais* (Le cuisinier du président) ainsi qu'à l'acteur Sid Ali Kouiret et à l'Égyptien Mahmoud Yacine.

La grande surprise, mais sans grande déception d'ailleurs, puisque prévisible, fut l'annulation du prix tant annoncé de la Plume d'or du meilleur article critique d'un montant de 15 000 dollars. «Nous ne pouvons juger des articles de presse puisque les

conditions du prix n'ont pas été annoncées et donc nous avons estimé plus honnête de le reporter à la troisième édition où nous recommandons aux organisateurs de préciser au préalable les conditions et les règles de ce prix», dira Ali Abou Chadi, président du jury, pour expliquer cette situation d'annulation.

Puis la parole fut donnée «aux résultats» de cette deuxième édition du Festival international du film arabe. Ainsi, deux prix spéciaux du jury du court métrage furent décernés *Chant funèbre* du réalisateur Mohamed Mouftakar (Maroc) et à *Le Poisson noyé* de Malik Amara (Tunisie). Le prix du meilleur court métrage est revenu à Karim Fanouss avec *Main propre* (Egypte).

Les distinctions du long métrage étaient sans grande surprise. Ainsi, le film algérien *Ayrouen* a obtenu le prix de la meilleure image, prix reçu par le directeur de l'image Ahmed Messaëd, le prix du meilleur scénario fut décroché par *Aquarium* de Yousri Nasrallah (Egypte), le prix d'interprétation féminine est revenu à l'actrice libanaise Nada Abou Farahate pour son rôle dans *Sous les bombes* et celui d'interprétation masculine par Ahmed El Saâ (Egypte) dans *L'île*.

Le prix de la meilleure réalisation est revenu à Ahmed El Maâlouni pour son film *Les Cœurs brisés* (Maroc). Un prix spécial du jury fut décerné au film de Daoud Oul Saïd, *En attendant Pasolini*.

L'Ahaggar d'or est revenu au long métrage syrien *Hors champs* d'Abdelatif Abderrahmane.

A 23 h, la cérémonie de distinction fut clôturée par le commissaire du festival qui a cédé la place à Cheb Khaled, au grand plaisir du public, qui s'est défoulé et fredonné toutes les chansons que le King du raï a chantées. D'ailleurs, il a même séduit les grandes stars du cinéma arabe et à leur tête le grand comédien égyptien Mahmoud Yacine qui n'a pas pu se contenir en hochant la tête suivant le rythme de la musique. Ainsi s'est clôturée cette deuxième édition avec la promesse d'être maintenue à Oran malgré les rumeurs de sa délocalisation.

A. B.

Palmarès

LES LONGS MÉTRAGES :

- Prix de l'Ahaggar d'or : *Hors champs* (Syrie)
- Prix de la meilleure réalisation : *Les Cœurs brûlés* (Maroc)
- Prix du meilleur scénario : *Aquarium* (Egypte)
- Prix de la meilleure image : *Ayrouen* (Algérie)
- Prix d'interprétation féminine : *Nada Abou farahat Sous les bombes* (Liban)
- Prix d'interprétation masculine : *Ahmed el Saâ L'île* (Egypte)
- Prix spécial du jury : *En attendant Pasolini* (Maroc).

LES COURTS MÉTRAGES :

- Prix du meilleur court métrage : *Main propre* (Egypte)
- Prix spécial du jury : *Chant funèbre* (Maroc) *Le Poisson noyé* (Tunisie).

TIZI-OUZOU

Les villageois d'Ighraïne ferment l'APC d'Idjeur

La population du village Ighraïne, commune d'Idjeur, 60 km à l'est de Tizi-Ouzou, s'est mobilisée mardi matin pour fermer le siège de l'APC, ultime recours, indiquent les villageois, pour faire entendre raison aux autorités locales restées, d'après eux, sourdes à leurs revendications qui concernent des anomalies relevées sur des projets d'utilité publique.

Mercredi, ils ont carrément installé une tente devant l'enceinte de l'institution pour se prémunir du soleil brûlant mais surtout «devant l'indifférence des autorités». Le bureau de poste compris dans cette enceinte a également fait les frais du blocage de l'APC.

En tête des revendications, le projet de réaménagement du stade, dont les anomalies ont été constatées par un huissier de justice. Les citoyens qui craignent également des risques de MTH au niveau de la conduite d'AEP menacée, selon eux, par un réseau d'assainissement, soulèvent des irrégularités dans le projet de caniveaux «au mépris d'un PV de 2005 prévoyant de recouvrir le tronçon en dalles de béton armé», tout comme ils indexent le réseau d'assainissement et évoquent le projet du cimetière des chouhada et l'inexistence de ralentisseurs sur le chemin communal traversant leur village.

Arguant être en possession de toutes les pièces justificatives prouvant leur requête, ils déplorent, dans une correspondan-

ce adressée au chef de daïra et transmise aux plus hautes autorités du pays, le refus par les services concernés de l'APC de leur transmettre les fiches techniques pour information et collaboration après avoir «détecté plusieurs anomalies d'exécution», tout comme ils déplorent «le refus catégorique» par le P/APC de prendre en charge leurs

doléances, ce qu'ils assimilent à une fuite de responsabilités «comparativement au cahier des charges des marchés publics et aux fiches techniques». Le P/APC soutient pour sa part n'avoir jamais fermé les portes du dialogue et qu'il n'a jamais été question d'autres revendications mise à part celle du projet d'aménagement du stade.

Selon lui, le village manifeste pour obtenir un changement d'intitulé du projet pour le transférer en projet de terrassement grande masse, chose qui n'est pas dans les attributions de l'APC en tant que maître d'œuvre. Tout comme il affirme que l'entreprise a reconnu les erreurs constatées sur PV et qu'elle

s'engage à refaire les travaux conformément à la fiche technique. L'empêchement de l'entreprise par le village n'est pas une solution, selon lui, car dans ce cas l'APC devrait alors lui payer sa feuille d'attachement.

Concernant le caniveau, le maire relève que c'est un projet sectoriel alors que l'assainissement est un projet de 2006 relancé en dépit de multiples oppositions. Pour mettre fin à son action, le village Ighraïne exige une commission d'enquête «afin de situer les responsabilités et prendre les mesures appropriées pour arrêter la dilapidation des deniers publics».

S. Hammoum

OPÉRATION COUP-DE-POING CONTRE LES BARS CLANDESTINS À AÏT ZMENZER

Fermeture de deux tripots et arrestation de 3 individus

Les services de sécurité de la daïra d'Aït Douala ont effectué, mardi dernier à 20h, une descente dans les bars clandestins du chef-lieu communal d'Aït Zmenzer, dans la daïra d'Aït Douala, apprend-on de source locale. Cette intervention des services de sécurité qui s'est soldée par la fermeture de deux tripots et l'interpellation de trois citoyens, dont le gérant d'un bar clandestin et son employé, a été effectuée suite aux diverses plaintes des citoyens, à travers les comités de village appuyés par l'APC et adressées au wali de Tizi-Ouzou qui a requis la force publique pour procéder à la fermeture de ces «établissements, source de nuisances et de désagréments», estiment les citoyens d'Ath Zmenzer. Des témoins signalent qu'un individu qui a proféré des insultes contre les policiers et les citoyens présents sur les lieux de l'intervention a été passé à tabac par ces derniers.

S. A. M.